

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

La détraction

La détraction, en général, est une diffamation injuste du prochain, faite en son absence par des paroles ou par des signes.

La détraction, soit par médisance, soit par calomnie, est un très grand péché. En effet, elle outrage toutes les vertus : 1^o la religion, car si quelqu'un croit avoir de la religion sans mettre un frein à sa langue....., sa religion est vaine ; 2^o l'humilité, car c'est ordinairement l'orgueil qui porte à flétrir les autres ; 3^o la prudence, car quelle imprudence de s'exposer, soi et les autres, aux suites d'un coup de langue ; 4^o la justice, car on n'a pas le droit de déshonorer les autres sans une nécessité qui l'emporte sur l'obligation de se taire ; 5^o la tempérance, car qu'est-ce autre chose qu'une démangeaison insatiable de parler ; 6^o la charité, 7^o la pudeur, car combien d'obscénités versées dans les oreilles, en couvrant d'ordures les victimes d'une langue qui médit.

La détraction est grave : 1^o à proportion de l'esprit, du rang, du crédit et de l'autorité de celui qui médit ; 2^o à proportion du rang et de la position de la personne dont on médit ; 3^o à proportion du mal que l'on dit, si ce sont des choses secrètes, bien graves ; 4^o à proportion du nombre des auditeurs de la médiance ; 5^o à proportion des suites que cela peut avoir, des pertes et des préjudices occasionnés ; 6^o à proportion des mobiles qui animent le médisant, haine, jalousie, orgueil, vengeance, dessein de nuire.

C'est donc à juste titre que les détracteurs sont détestés de Dieu et qu'ils sont l'abomination des hommes.